

CHALLENGE RÉGIONAL DE PÉTANQUE



- en doublette -

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2026

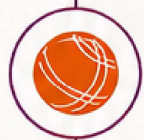
AU BOULODROME DE SAINTE-FEYRE

PROGRAMME



VENDREDI 11 SEPTEMBRE

Départ en début d'après-midi
(transport en covoiturage
organisé par l'ASCE 17).



SAMEDI 12 SEPTEMBRE

Début des parties à 9h15.



DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

Retour dans l'après-midi.



INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 1^{ER} SEPTEMBRE

(bulletin d'inscription + Chèque +
Questionnaire santé à envoyer
au référent d'activité)

TARIF
ADHÉRENTS ET
AYANTS DROITS
45 €

LA PARTICIPATION FINANCIÈRE COMPREND :

- ✓ L'organisation générale,
- ✓ Le transport en covoiturage organisé par l'ASCE 17
(départ le vendredi en début d'après midi),
- ✓ Le repas du vendredi soir,
- ✓ La nuitée,
- ✓ Le repas du samedi midi
organisé par l'ASCE 23.

*Venez représenter votre ASCE
dans une ambiance conviviale et sportive !*



Challenge régional de pétanque à Sainte-Feyre

A retourner impérativement **avant le 1^{er} septembre 2026**

accompagné de votre participation en chèque ou chèques-vacances à l'ordre de l'ASCE 17, ainsi que le questionnaire santé à :

Jacky MOUSSET

14 allée de la promenade – 17 620 Saint-Agnant-les-Marais

(à adresser également par mail : jacky.mousset@i-carre.net)

Pour tout renseignement complémentaire : 06.64.18.83.40

Coordonnées de l'adhérent :

Nom : Prénom : numéro d'adhérent :
service : mël :
tél service :

Participants au challenge de pétanque :

Doublette 1

Nom : Prénom :
Nom : Prénom :

Doublette 2

Nom : Prénom :
Nom : Prénom :

Accompagnateurs souhaitant participer à la sortie en voitures anciennes :

Nom : Prénom :
Nom : Prénom :

Montant total joint avec l'inscription :

adulte(s) adhérent(s) et ayant(s) droit x 45 €* = €

Total : €

*** Cette manifestation sera couverte par l'assurance de la structure et par votre responsabilité civile.**

La participation financière comprend l'organisation générale, le transport en covoiturage organisé par l'ASCE 17 (départ le vendredi en début d'après midi), le repas du vendredi soir, la nuitée et le repas du samedi midi organisé par l'ASCE 23.

Dans le cadre du droit à l'image, j'autorise à l'ASCE 17 la prise et la diffusion de photographies ou de films me concernant, et/ou concernant mes ayants droit pour cette manifestation. Ces photographies ou films seront exclusivement utilisés par l'association dans le cadre de ses publications diffusées sur toute forme de support de communication. (mention obligatoire) ☐ Oui ☐ Non

Dans le cadre d'un covoiturage, une participation de l'ASCE 17 pourra être versée pour les adhérents utilisant leur véhicule. Utilisation de son véhicule personnel : ☐ Oui ☐ Non Nbre de places disponibles :

À , le

signature de l'adhérent



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES SPORTIFS MAJEURS

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE RÉPONSE AU CONTENU DU
QUESTIONNAIRE RELATIF A L'ÉTAT DE SANTÉ POUR
LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE OU SPORTIVE

ADHÉRENT MAJEUR

Je soussigné M/Mme

Prénom : Nom:

ASCE : N° adhérent :

Adresse :

.....

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et a répondu par la négative à l'ensemble des questions.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à[ville], le.....

Signature :



Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ?
Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille ☐ un garçon ☐

Ton âge : ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	☐	☐
As-tu été opéré (e) ?	☐	☐
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	☐	☐
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	☐	☐
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	☐	☐
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé (e) sans te souvenir de ce qui s'était passée ?	☐	☐
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	☐	☐
As-tu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	☐	☐
As-tu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	☐	☐
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	☐	☐
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	☐	☐
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	☐	☐
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu fatigué (e) ?	☐	☐
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	☐	☐
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	☐	☐
Te sens-tu triste ou inquiet ?	☐	☐
Pleures-tu plus souvent ?	☐	☐
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	☐	☐
Aujourd'hui	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	☐	☐
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	☐	☐
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	☐	☐
Questions à faire remplir par tes parents	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	☐	☐
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	☐	☐
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (examen médical prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans)	☐	☐

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE RÉPONSE AU CONTENU DU
QUESTIONNAIRE RELATIF A L'ÉTAT DE SANTÉ POUR
LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE OU SPORTIVE**

ADHÉRENT MINEUR

Je soussigné M/Mme

Prénom : Nom:

ASCE : N° adhérent :

Adresse :

.....

exerçant l'autorité parentale sur

Prénom : Nom:

**atteste qu'elle / il a renseigné le questionnaire de santé et a répondu par la
négative à l'ensemble des questions.**

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à[ville], le.....

Signature de la personne exerçant l'autorité parentale :

Règlement du challenge et de la journée

Article 1 - Participants autorisés

Sont admis à participer :

- les adhérents des ASCE de la région Limousin - Poitou - Charentes
- les ayants-droit (conjointes et enfants de moins de 25 ans)
à jour de leur cotisation.

Article 2 – Responsabilité des présidents

Tous les participants au challenge sont placés sous la responsabilité du président de l'association d'appartenance.

Article 3 – Obligation des participants

Les participants et accompagnateurs ont une tenue correcte et une attitude respectueuse en tous lieux et en toutes circonstances, pendant toute la durée de la journée.

En cas de comportement irrespectueux ou inapproprié les auteurs seront exclus de la manifestation par l'organisateur en accord avec le représentant de l'URASCE, cette décision ne pourra donner lieu à remboursement. En cas de détérioration de matériel, les frais sont à la charge des auteurs, l'association représentée en sera informée.

Chaque participant doit :

- Présenter sa carte d'adhésion ASCE 2026, avec photo.
- Jouer avec des chaussures fermées (tongs, claquettes... sont interdites)
- Ni boire d'alcool, ni fumer pendant les parties.
- Respecter ses adversaires et l'arbitre.
- Donner le résultat de la partie dans les plus brefs délais (les 2 équipes)

Article 4 – Contrôle des engagements

À l'inscription :

Chaque association participante fournit à l'organisateur la fiche récapitulative des inscrit(e)s dûment remplie, datée et signée par le président d'appartenance.

Article 5 – Référence à une réglementation nationale

Les épreuves se déroulent suivant les règlements en vigueur de la fédération française de tutelle de la discipline.

Article 6 – Droit à l'image

Chaque participant au challenge accorde à l'organisateur le droit d'enregistrer, en partie ou en totalité, sa participation à l'événement sous forme de photos, vidéos, films télévisés, reportages radio, et tout autre moyen existant ou non encore existant, et de les utiliser à des fins promotionnelles et commerciales, sans limite de temps et sans lui devoir aucun droit financier.

Le fait de s'inscrire au challenge implique l'acceptation que l'organisateur utilise son image dans le cadre de son activité.

Article 7 - Déroulement du challenge

- Le tournoi se déroulera sur les terrains de pétanque.
- Cinq parties de 13 points chacune (trois le matin - deux l'après-midi).
- Tirage au sort pour le lancement du tournoi, ensuite, opposition en fonction du nombre de points.

Exemple pour le décompte des points : équipe A : 13 – équipe B : 6

Équipe A marque 100 pts + la différence 13-6= 7 soit : 107 points.

Équipe B marque 6 points

- Il n'y a pas d'élimination, toutes les équipes jouent 5 parties.
- Le classement final : de l'équipe qui a le plus de points à celle qui a le moins.

Trophée régional : il sera attribué à l'ASCE la plus représentée en nombre de joueurs. L'ASCE organisatrice est exclue du classement.

L'organisation se réserve le droit d'aménager ou de modifier le déroulement de ce challenge.

Article 8 : Pénalités et sanctions

Pour les cas de discipline sportive qu'elle aurait à examiner, l'ASCE organisatrice pourra sanctionner d'une pénalité (retrait de points) une équipe dont le comportement antisportif le nécessiterait. En cas d'incidents graves, l'ASCE organisatrice pourra exclure du tournoi le joueur fautif ou l'équipe fautive. Les décisions des organisateurs sont sans appel. Enfin, les sanctions immédiates prises ne préjugent pas des sanctions qui pourraient être prises ultérieurement par l'URASCE.

Article 9 – Accompagnateur

Les accompagnateurs sont autorisés à être présents lors de la journée. Les articles 1 à 6 et 9 s'appliquent également à ces derniers.

Article 10 – Couvertures des risques

L'ASCE 23 s'assurera que le contrat fédéral couvre tout sinistre pouvant survenir sur les sites et locaux mis à disposition à l'occasion de la manifestation. À défaut elle s'acquittera d'une assurance en complément. Tous les participants au challenge devront, en outre, être titulaires d'une assurance en responsabilité civile et en individuelle accident.

L'ASCE 23 décline toute responsabilité en cas de vol, perte d'objets personnels dus, notamment à la négligence des participants. Tout sinistre, susceptible d'engager la responsabilité de l'ASCE 23, devra faire l'objet, de la part de la (ou des) victime(s) ou à défaut de son ASCE, et avant le départ de celle-ci du lieu du challenge, d'une déclaration ou d'une réserve écrite auprès des responsables de la dite ASCE 23. Toute déclaration de sinistre devra être obligatoirement remplie par la victime, signée du président de son ASCE et apposée du cachet de l'ASCE.

Article 11 : Acceptation du règlement

Par le fait de son inscription, toute personne participant au challenge adhère sans restriction au présent règlement, et déclare en accepter toutes les dispositions, ainsi que les décisions des organisateurs pour les cas qui n'y seraient pas mentionnés.

Article 12 : Cas de force majeure

En cas de force majeure, l'ASCE 23 se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement ou d'annuler la manifestation.